

# Charte d'Investissement Responsable de Financière Arbevel

Société de gestion spécialisée à son origine sur l'investissement en actions de petites capitalisations, Financière Arbevel s'est toujours attachée à mettre ses investissements en phase avec ses valeurs d'entrepreneuriat et d'accompagnement de création de valeur sur la durée.

Financière Arbevel aborde l'entreprise selon une approche d'Investissement Responsable et s'est dotée d'un cadre formalisant les grands axes de sa démarche socialement responsable :

- 1/ La signature des PRI « Principles for Responsible Investments »
- 2/ Un modèle propriétaire ESG permettant de réaliser une évaluation annuelle des sociétés investies dans une démarche d'intégration globale assurée par le gérant ;
- 3/ Une politique de vote définie par la gestion assurant une homogénéité dans les votes aux Assemblées Générales ;
- 4/ Une politique d'exclusion afin de s'assurer qu'aucun investissement ne va heurter des valeurs éthiques ;
- 5/ De manière plus générale au sein de la société, un accompagnement patrimonial dédié aux clients privés et des actions de mécénat et de sponsoring.

## 1/ Signature des PRI

Financière ARBEVEL est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) pour apporter un cadre structurant à sa démarche dans le respect des six grands principes édictés. Cette étape assoit notre conviction de gérants responsables à la fois envers nos clients investisseurs, institutionnels et privés, mais également vis-à-vis des entreprises que nous finançons.

## 2/ Evaluation annuelle ESG des investissements au crible d'un modèle propriétaire

Financière ARBEVEL intègre son analyse ESG à la gestion. Le gérant prend en compte les critères ESG au même titre que les critères financiers dans ses décisions de gestion. Il incombe donc au gérant lui-même, et non à une équipe dédiée, ni à une société externalisée, de synthétiser les éléments E, S et G produits par les sociétés.

Une grille de 16 critères a été élaborée en interne par consultation de tous les gérants. Nous avons fait le choix de sur-pondérer le critère de gouvernance (à hauteur de 50% de la note) et de pondérer les critères S et G pour 25% chacun, compte tenu de l'importance de la qualité des structures de direction dans des sociétés de petite et moyenne taille qui représentent l'essentiel de l'investissement chez Financière Arbevel. Une note est ainsi élaborée sur chacun des trois critères.

Le critère de gouvernance est renseigné à partir des données des recherches de ISS, notre partenaire « Proxy Advisor » et accorde une importance particulière à la qualité des dirigeants, à la transparence de la rémunération et son alignement avec les actionnaires, ainsi qu'à l'indépendance du conseil d'administration.

Le critère social a été construit à partir des valeurs d'entrepreneuriat de Financière Arbevel : adhésion des salariés au projet d'entreprise, politique de recrutement ...

Le critère d'environnement se distribue entre la qualité des données sur l'impact environnemental de la société sélectionnée et la qualité de sa réflexion permettant de maîtriser cet impact et de mettre en place des produits en économie circulaire.

Notre approche intégrée ne vise pas à interdire l'investissement dans des sociétés mal notées, ce qui consisterait à donner une prépondérance à l'extra-financier sur les autres critères et à s'en tenir à une vision statique de la hiérarchie des notes ESG. Nous considérons que certaines entreprises de petite ou moyenne taille n'ont pas une communication aussi aboutie sur des enjeux essentiels que des grands groupes, et que notre rôle est d'accompagner leur prise de conscience des enjeux et leur progression, plutôt que de filtrer.

La progression de la note, qui sera renouvelée chaque année sur l'ensemble des sociétés détenues en portefeuille, constitue autant un critère d'appréciation de la société que sa note absolue. Néanmoins, si un enjeu extra-financier n'était pas correctement traité et présentait un risque pour l'investissement, le gérant peut décider de mettre en place une action d'engagement, suggérant des voies d'amélioration à la société et décidant, le cas échéant, de vendre le titre si aucune amélioration n'était constatée dans un délai raisonnable.

### 3/ Vote aux assemblées générales

Financière Arbevel accorde beaucoup d'importance à la gouvernance des entreprises et entend exercer toute la latitude qui lui est donnée lors des assemblées générales en votant à partir d'un seuil minimum de détention de 0,25% du capital. Ce seuil nous amène à voter sur environ la moitié des sociétés détenues. Le gérant connaissant le mieux la société vote à l'Assemblée Générale, en s'appuyant sur les analyses de ISS, notre partenaire « Proxy Advisor ». Financière Arbevel a rédigé sa politique de vote, disponible sur le site internet, détaillant les grands principes encadrant le vote sur les différents types de résolutions. Un rapport de vote sera disponible sur le site internet.

### 4/ Politique d'exclusion

Dans le cadre de la mise en place de sa politique d'investissement responsable, Financière Arbevel a décidé en septembre 2019 de mettre en place avec effet immédiat une politique d'exclusion concernant les entreprises dont l'activité est liée à la fabrication de bombes à sous-munition ou aux mines anti-personnel, en conformité avec le Traité d'Oslo et la Convention d'Ottawa signés par l'Etat français.

Des exclusions liées à des considérations éthiques sont par ailleurs dirigées contre des :

- Entreprises en violations sérieuses des droits de l'homme ;

- Entreprises ayant contribué à des dommages environnementaux sévères ;
- Entreprises ayant fait l'objet de violation sérieuse d'une norme éthique ;
- Entreprises mises en cause dans des affaires de corruption sévères

Des exclusions sectorielles sont également dirigées à l'encontre des :

- Entreprises productrices de charbon ou d'électricité à base de charbon ;
- Entreprises du secteur du tabac.

Dans les domaines pré-cités, la liste constituée par la Banque centrale norvégienne, dont les mises à jour régulières sont publiées et documentées, servira de référence, dans chacune des rubriques, à notre liste de valeurs interdites.

Des exclusions géographiques sont également mises en œuvre pour les émetteurs basés dans les pays sur les listes du GAFI et des ETNC :

- Liste du GAFI : pays ne mettant pas en œuvre un dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme satisfaisant, les « Juridictions à hauts risques et juridictions sous surveillance » ;
- Liste des ETNC : liste UE et France des pays considérés comme des paradis fiscaux.

Afin de renforcer le dispositif de mise en œuvre de cette exclusion, Financière Arbevel a mis en place une limite pré-trade bloquante des valeurs prohibées par tous les critères cités ci-dessus.

## 5/ Accompagnement philanthropique et actions de mécénat

- Pôle de philanthropie dans le département de gestion privée
  - Financière Arbevel accompagne les personnes qui souhaitent s'engager dans une démarche philanthropique en leur proposant une approche personnalisée. Nous intervenons à chaque étape du projet philanthropique, de sa conception à sa concrétisation en intégrant la situation patrimoniale et personnelle du porteur du projet.
  - Au sein de la gestion privée, nous avons également mis en place un processus ESG dans la sélection des fonds externes en proposant un mandat 100% ESG.
  - Aussi, avons-nous créé un fonds de partage avec la fondation AlphaOmega dont l'objet est de contribuer à l'insertion des jeunes en difficulté dans le monde professionnel par le biais de l'éducation. Ce fonds concentré et investi dans les petites valeurs françaises cotées à actionnariat familial est une réponse novatrice permettant à la fois d'accompagner des PME tout en soutenant financièrement la Fondation.
- Financement d'associations

Par ailleurs, Financière ARBEVEL attache également une grande importance à soutenir des associations. Depuis sa reprise en 2009, Financière Arbevel a développé de nombreux partenariats notamment avec les associations « Rugby French Flair », « Serge Betsen Academy » et « Neptune ».

- Rugby French Flair : Créée en 2010, cette association utilise le rugby pour aider socialement les jeunes de quartiers défavorisés dans le monde, tout en les initiant à ce sport. L'objectif est de proposer à ces enfants, souvent orphelins, des valeurs et une activité face à la violence de leur environnement très défavorisé (trafics en tous genres, prostitution, recrutement dans des groupes armés, ...). Ces opérations sont menées en collaboration avec les responsables économiques, sportifs, diplomatiques, politiques sur place et en France, via par exemple les Ministères des Affaires Etrangères.
  - Serge Betsen Academy : Cette association œuvre depuis de nombreuses années en s'occupant activement de centres d'accompagnement en Afrique. En outre, elle met en place de nouveaux projets dans le but d'améliorer les conditions de vie dans les villages qui accueillent les centres. Elle agit sous trois formes : 1/ Des entraînements de rugby sont dispensés chaque semaine par des éducateurs formés aux techniques et pédagogies enseignées dans nos écoles de rugby en France ; 2/ Des séances de soutien scolaire sont organisées et dirigées par des enseignants plusieurs fois par semaine ; 3/ Un dispensaire médical est régulièrement ouvert et des campagnes d'informations sont menées par des médecins auprès des enfants et de leurs parents.
  - Neptune : Cette association fondée en 1994 a pour but de lutter contre les exclusions par le « travail rémunéré ». Son action est fondée sur la conviction que, pour des personnes en grande difficulté, le retour consolidé à une vie personnelle et sociale autonome, adaptée à leurs aspirations et à leurs capacités, doit combiner une dimension d'emploi rémunéré et une dimension de réadaptation sociale, qui reposent sur un accompagnement personnalisé.
- Sponsoring à impact

Depuis 2016, Financière ARBEVEL contribue au développement des conférences TEDx, Echappée Volée et BOMA considérant que ces conférences contribuent à la réflexion sur les grands enjeux de demain, contribuent à faire connaître des talents et de nouvelles expertises et ainsi à alimenter les thèmes d'investissement de demain.

- Financement de l'innovation dans la santé

Depuis cinq ans, Financière ARBEVEL s'est engagée dans la recherche médicale au travers d'investissements dans la biotechnologie, secteur en pointe dans de nombreuses aires thérapeutiques telles que l'immunothérapie, les maladies neurodégénératives ou encore le cancer. Ces investissements portent à la fois sur des sociétés cotées mais également non cotées avec le lancement en 2018 d'un premier véhicule regroupant une quarantaine de millions d'euros autour d'investisseurs institutionnels et de family offices de premier plan.

*Paris, janvier 2020.*